

Le Conseil Général réunit en commission permanente vendredi 11 avril 2014, sous la présidence du Président du Conseil Général Michel Pélieu a délibéré sur 25 dossiers, dont le programme départemental d'insertion, l'amélioration de l'habitat, l'octroi de bourses et de prêts d'honneur aux étudiants, des aménagements à la cité scolaire Pierre Mendès-France à Vic-en-Bigorre, l'aménagement d'un centre d'interprétation de la vie monastique à l'abbaye de l'Escaladieu.

- Programme Départemental d'Insertion, en partenariat avec les services extérieurs

Dans le cadre du programme départemental d'insertion (PDI) par l'intermédiaire duquel le Conseil Général met en œuvre sa politique d'insertion sociale et professionnelle, des actions sont mises en place en collaboration avec différents partenaires.

La commission permanente du Conseil Général réunie vendredi 11 avril a approuvé la poursuite de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en collaboration avec :

- le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Tarbes pour les personnes en couple sans enfant ou isolées ;
- l'association Peyriguère « Don Bosco » pour les bénéficiaires du RSA sans domicile fixe ou ayant élu domicile auprès des organismes habilités (Secours populaire, secours catholique...), sur Tarbes et son agglomération.
- la Solidarité des gens du voyage (SAGV) pour le suivi et l'accompagnement des gens du voyage bénéficiaires du RSA, dans tout le département.

La commission permanente a aussi reconduit le partenariat avec Pôle Emploi, en l'élargissant à l'ensemble du département. 210 bénéficiaires du RSA sont concernés par ce partenariat.

Ces activités représentent un budget de 69 497,40 €

- Le Conseil Général finance trois nouvelles opérations programmées d'améliorations de l'habitat (OPAH)

La commission permanente de vendredi 11 avril a décidé de reconduire la convention passée avec l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL) et lui a accordé une subvention annuelle de 63 900 €.

Par cette convention, le Conseil Général s'engage au financement de trois nouvelles opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), aux côtés et en complément des aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), du Conseil régional de Midi-Pyrénées et, le cas échéant, d'une ou plusieurs autres collectivités.

Cette convention concerne aussi l'aide aux propriétaires privés, notamment de Haute-Bigorre, des Pays des Nestes et de l'agglomération du Grand Tarbes.

Ces trois nouvelles opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ont pour objectif de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et dégradé et adapter les logements au handicap et à la vieillesse en développant une offre locative et sociale.

En 2014, ces opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) concernent :

- OPAH des vallées d'Aure et du Louron :
Sont concernés 44 logements occupés par leur propriétaire et 6 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.
- OPAH Gabas Adour Echez :
Sont concernés 35 logements occupés par leur propriétaire et 5 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.
- Programme d'intérêt général (PIG) du Grand Tarbes :
Sont concernés 70 logements occupés par leur propriétaire et 10 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.

- Le Conseil Général accorde 325 bourses et 12 prêts d'honneur aux étudiants Haut-Pyrénéens

Le Conseil Général soutient financièrement les étudiants Haut-Pyrénéens par l'octroi de bourses départementales d'enseignement supérieur et de prêts d'honneur.

La commission permanente de vendredi 11 avril a approuvé la répartition suivante :

- 325 bourses départementales d'enseignement supérieur pour un montant de 324 360 € ;
- 12 dossiers de prêts d'honneur pour un montant de 8 420 €.

Le Conseil Général participe à hauteur de 1 058 341 € pour les travaux de la cité scolaire Pierre Mendès-France à Vic-en-Bigorre

La commission permanente de ce vendredi 11 avril a approuvé l'engagement d'opérations à la cité scolaire Pierre Mendès-France, dans le cadre de la convention de gestion avec la Région Midi-Pyrénées.

Le Conseil Général participera financièrement à hauteur de :

- 91 786 € pour des travaux d'entretien pour un coût total des travaux de 134 980 €
- 966 555 € pour la rénovation des locaux des agents, du gymnase ainsi que la mise en accessibilité handicapés pour un coût total de l'opération de 1 421 404 €.

- Le Conseil Général et le Parc National sensibilisent les collégiens au développement durable.

La commission permanente de vendredi 11 avril a approuvé la convention de partenariat entre le Conseil Général et le collège de Luz-Saint-Sauveur, la communauté des communes du Pays Toy et le Parc national des Pyrénées.

Ce partenariat a pour objectif de sensibiliser les collégiens au développement durable, dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement scolaire. La thématique de l'énergie a été retenue pour l'année 2013/2014.

Les collégiens, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, guidés par les enseignants et des agents du Parc national, travailleront sur la biodiversité végétale, les matériaux d'isolation, la valorisation des déchets, la consommation d'énergie...

- Un centre d'interprétation de la vie monastique à l'Abbaye de l'Escaladieu, à Bonnemazon

Entre 2009 et 2011, une première phase de travaux avait été réalisée pour réhabiliter le bâtiment de l'ancienne ferme de l'Abbaye.

Ce vendredi 11 avril, la commission permanente a approuvé le plan de financement de l'aménagement de ce bâtiment pour accueillir un centre d'interprétation de la vie monastique pour un montant prévisionnel de 270 000 € HT de travaux.

- Le Conseil Général investit sur les routes départementales

La Commission permanente de vendredi 11 avril a approuvé la réalisation de travaux sur les routes départementales dans les traversées de bourgs :

- Commune d'Orleix, RD2 : 21 000 € : aménagement de la rue des platanes
- Commune de Sarniguet, RD 53 : 33 720 €, aménagement de sécurité